
	<p>Accusé certifié exécutoire</p> <p>Réception par le préfet : 30/03/2023</p> <p>Affichage : 30/03/2023</p> 
Délégation n° 8	Conseil Municipal du Lundi 27 mars 2023
Musée Quentovic	<p>Domaine de compétence</p> <p>7.5.1 – Demande de subventions</p>
<p>Le Lundi vingt sept Mars deux mille vingt trois à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle Pédagogique de Maréis, sous la présidence du Maire, Monsieur Franck TINDILLER.</p> <div data-bbox="177 645 528 1155" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Date de convocation : 17/03/2023</p> <p>Membres présents : 22</p> <p>Membres ayant donné pouvoir : 8</p> <p>Membre(s) excusé(s) : 0</p> <p>Membre(s) non excusé(s) : 3</p> <p>Nombre de votants : 30 puis 28 (Mr Jean-Pierre LAMOUR quitte la séance à 20 h 07) – La délibération n°1 est présentée en fin de séance</p> <p>Affiché le 30/03/2023</p> </div> <p><b>Présents :</b> Monsieur Franck TINDILLER, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Christelle BEURAIN, Monsieur Bernard GHESELLE, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Bernard WAUQUIER, Madame Dominique DELSAUX, Monsieur Charles LANQUETIN, Madame Nathalie TILLIER, <b>Adjoint,</b> Monsieur Gérard ANDRE, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Lyliane DUFOUR, Madame Marie-Antoinette LISIK, Madame Andréa ELYSE, Madame Coralie PREUVOST, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Philippe RAMET, Monsieur Robert BAILLET, Monsieur René BONVOISIN, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, <b>Conseillers municipaux.</b></p> <p><b>Absents excusés ayant donné pouvoir :</b> Monsieur Adrien BACLET à Madame Marie-Antoinette LISIK, Madame BOUTOILLE Josiane à Madame Christelle BEURAIN, Madame Caroline ROSSIGNOL à Madame Lyliane DUFOUR, Madame Sophie DENEUX à Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Grégory HURTREL à Madame Coralie PREUVOST, Madame Marine NEMPONT à Monsieur Franck TINDILLER, Madame Justine GOSSELIN à Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN à Monsieur Jean-Pierre LAMOUR.</p> <p><b>Absent (s) excusé (s) :</b> 0</p> <p><b>Absent (s) non excusé(s) :</b> Monsieur Maxime GUERVILLE, Monsieur Xavier BRASSART, Monsieur Jean-Paul HAGNÉRIÉ.</p> <p><b>Votants :</b> 30 puis 28 (Monsieur Jean-Pierre LAMOUR quitte la séance à 20 h 07 – La délibération n°1 est présentée en fin de séance)</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Monsieur René BONVOISIN</p> <p>Objet : Projet de programmation culturelle portant sur le peintre E. Chigot - Demande de subvention</p> <p>Rapporteur : Monsieur Sébastien BAILLET, Adjoint.</p> <p>Synthèse de la délibération : <span style="float: right;">Projet d'exposition et programmation sur le peintre Eugène Chigot _ demande de subvention</span></p>	

**Vu** l'article 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les dispositions relatives aux compétences du conseil municipal,

**Vu** l'article 442-2 portant sur l'appellation « Musée de France » et les dispositions du Code du Patrimoine

**Vu** la volonté de la Commune de mettre en place un travail de valorisation de la figure du peintre Eugène Chigot (1860-1923), à l'occasion du centenaire de sa mort, grâce à une exposition en co-production avec la Maison du port départemental à Etaples-sur-mer et à une programmation culturelle,

**Vu** l'avis de la Commission n°3 « Rayonnement de la Ville d'ETAPLES-SUR-MER » du 18 janvier 2023, préalablement consultée, concernant la présentation du projet d'exposition autour de la figure du peintre Eugène Chigot,

**Considérant** l'intérêt de présenter au public pour la connaissance de l'histoire de la ville et des peintres de la colonie d'Etaples-sur-mer, et pour l'attractivité de la ville d'Etaples-sur-mer, une programmation culturelle, des actions de médiation et une exposition portant sur le peintre Eugène Chigot (1860-1927) ;

**Considérant** l'intérêt pour la commune de mettre en valeur des œuvres conservées en réserve dans les musées Quantovic et de la Marine d'Etaples-sur-mer, et, associée aux collections départementales du Pas-de-Calais, présenter une programmation dans et hors les murs ;

**Considérant** l'intérêt pour la commune de mettre en valeur des œuvres conservées en réserve dans les musées Quantovic et de la Marine d'Etaples-sur-mer, et associées aux collections départementales du Pas-de-Calais, présenter une programmation dans et hors les murs ;

**Considérant** que le montant prévisionnel de la manifestation, pour la commune, s'élève à la somme de 27 000 € et que le plan de financement s'établit comme suit, en prenant en compte les subventions pouvant être sollicitées auprès du Conseil régional des Hauts-de-France et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) :

DEPENSES		RECETTES	
Achats fournitures diverses ..... 12 750,00 € (matériel pédagogique, matériel d'accrochage...)		Subvention Direction Culturelle des Affaires Culturelles (DRAC) .....	7 500,00 €
Prestations de services ..... 14 250,00 € (conférences, communication et impressions...)		Subvention Conseil régional HDF	9 000,00 €
		Fonds propres.....	10 500,00 €
<b>MONTANT TOTAL DEPENSES</b>	<b>27 000,00 €</b>	<b>MONTANT TOTAL RECETTES .....</b>	<b>27 000,00 €</b>

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

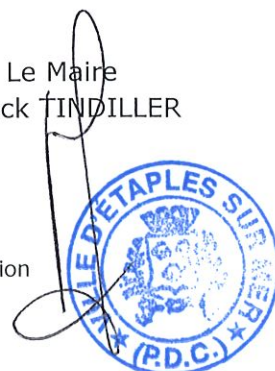
1°) D'approuver l'organisation de la manifestation selon le montant et le plan de financement repris ci-dessus.

2°) D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions et signer tous actes nécessaires en conséquence.

**La délibération est adoptée par 28 voix pour (Monsieur Jean-Pierre LAMOUR ne prend pas part au vote).**

Vu pour être affiché le 30 Mars 2023 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire  
Franck TINDILLER



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire  
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.